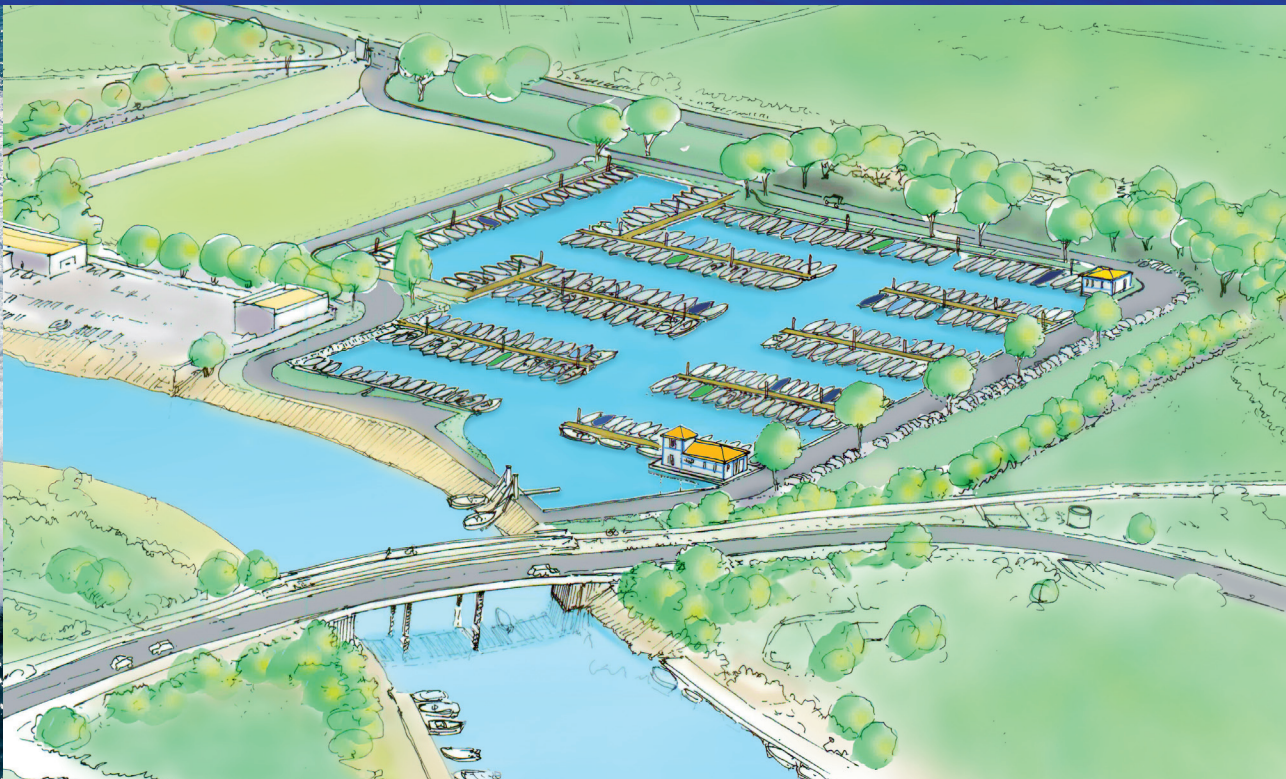


**NOUVEAU
TYPE DE PORT
DE PLAISANCE**

Le Port Lacustre

d'Hyères-les-Palmiers (Var)



**249 places
d'amarrage
à flot**

**pour bateaux à moteurs
dans un port privé**

ex-
méditerranée



**COMMERCIALISATION
OUVERTE**

Livraison 2013

Situation

L'opération est située en Région PACA, dans le département du Var, sur la commune d'Hyères-les-Palmiers. De par les qualités de la ville et la richesse de son littoral tourné vers le nautisme, c'est tout naturellement que le site proche des îles de Porquerolles, de Port-Cros et du Levant, a été choisi.

Le Port Lacustre des Salins est implanté sur un terrain privé qui dispose d'une façade fluviale en bordure de la rivière, distant de 500 m de la mer et proche de nombreux services et agréments.

Projet

Le Port Lacustre EX-O® est une alternative hybride permettant de proposer de nouveaux postes d'amarrage pour répondre au manque de places à quai dans les ports du littoral.

L'aménagement consiste à créer 249 places d'amarrage à flot dans un plan d'eau privé, isolé et fermé de 2 hectares pour accueillir des bateaux à moteurs de 7 à 11 m environ.

L'innovation de ce programme réside principalement dans le système breveté dénommé "Le Transbordeur EX-O", qui remplace une écluse. Cet appareil implanté en bordure de berge, entre le plan d'eau et la rivière du Gapeau qui borde le terrain, permet aux navires d'effectuer la manœuvre aller/retour, en franchissant le dénivelé, pour gagner la mer ou le bassin.



Port exemplaire

Le programme de développement du Port Lacustre EX-O® est environnemental.

Le projet d'Hyères a été primé par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de la Mer, en 2010.

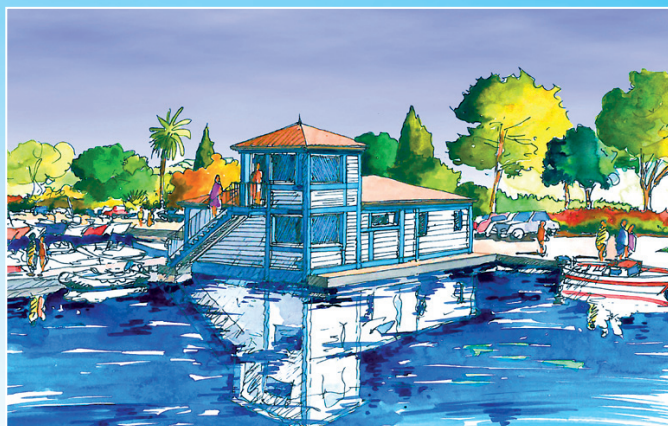


Description générale des installations

Le fonctionnement d'un port lacustre est similaire à celui d'un port de plaisance du littoral, hormis la gestion de son eau et du système de transfert des navires.

Les équipements mis en place dans le Port Lacustre EX-O® se composent de :

- Pontons avec bornes pour la distribution de l'eau potable, de l'eau de lavage et de prises de basse tension,
- Une barge Capitainerie flottante, poste de surveillance du fonctionnement des appareils, des équipements, de l'accueil des bateaux et des plaisanciers, accueil des personnes, buanderie,
- Une barge sanitaires flottante,
- Les pontons sont également équipés de cat-way pour l'amarrage des bateaux en trois points,
- Eclairage et balisage du Port Lacustre,
- Voies de desserte sur trois côtés du bassin,
- Aire de stationnement,
- Le bassin est alimenté en eau brute (douce) agitée, aérée et renouvelée en permanence,
- Les abords et la périphérie du Port Lacustre sont paysagés.



Services et agréments à proximité

- Services d'entretien pour les bateaux à 250 m
- Station d'avitaillement carburant à 300 m
- Plages à 600 m
- Village de Port Pothuau à 1 km
- Commerces et Poste à 2,5 km
- Pharmacie et médecin à 2,5 km
- Port Saint-Pierre à 5,5 km
- Centre ville d'Hyères à 6 km



Particularité du Port Lacustre

Le système de transfert des bateaux dénommé "Le Transbordeur EX-O": un appareil breveté pour l'Europe faisant l'objet d'un accord avec un fabricant de renommée internationale, garantissant son fonctionnement, adapté au site du projet, au nombre de 2 unités implantées en bordure de rivière.

Chaque transbordeur est autonome et dispose de sa propre mécanique. Ils fonctionnent indépendamment l'un de l'autre.

Ces deux transbordeurs permettent à deux bateaux, en même temps, de franchir la berge séparant la rivière du bassin, en réalisant la manœuvre aller/retour au plan d'eau fermé, toute l'année, 24 h/24 et 7 j/7.

Ils sont principalement constitués d'une structure en tubes d'acier et permettent le franchissement de la berge uniquement à des bateaux à moteurs, compatibles avec le système de transfert et d'un poids maximum de 10 tonnes.

Le temps de rotation d'un transbordeur est réalisé en 2 minutes environ (bateau en place à l'intérieur du ber.

Temps calculé : départ de rotation dès enclenchement du système).

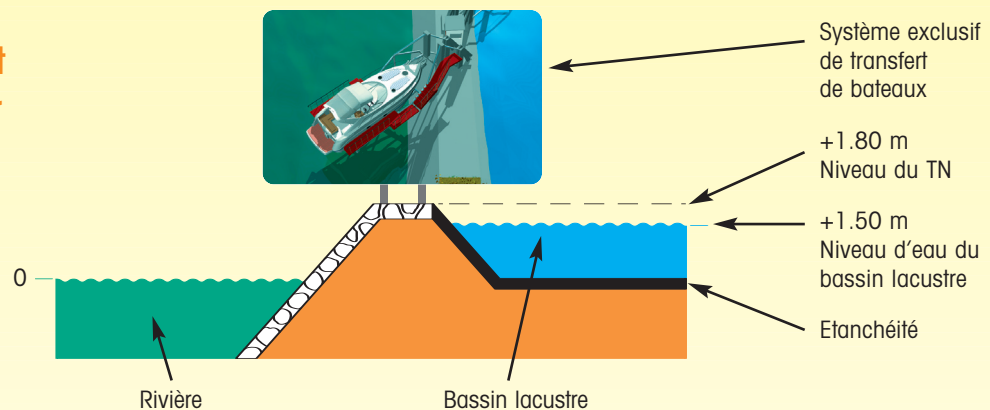
La manipulation des Transbordeurs s'effectue à l'aide d'un bip d'appel permettant d'actionner l'appareil à distance, tout en ayant les dispositifs de sécurité des matériels et des personnes qui automatisent la manœuvre. Sont également présents, des capteurs d'identification des bateaux afin d'éviter toute intrusion d'un navire n'étant pas "résident".

Il est possible d'avoir une assistance pour la manœuvre qui est assurée par une personne formée au maniement du système.

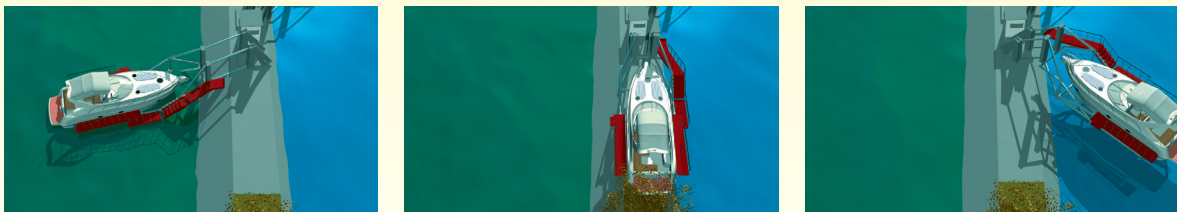
Le maintien en qualité du volume d'eau du bassin impose une réglementation intérieure stricte, afin d'éliminer tous risques de rejets domestiques et divers.

- Les bateaux doivent être munis de caisses à eaux "noires" et "grises",
- Deux points d'exhaure des eaux sont prévus au niveau des barges.

Fonctionnement du transbordeur EX-O



VUES DE DESSUS



VUES DE CÔTÉ



Bateau côté rivière

Transfert du bateau

Bateau côté Port Lacustre

Description de l'offre

Le Prestataire propose un contrat de mise à disposition d'une place d'amarrage avec droit d'utilisation des équipements et services attachés, suivant les conditions financières indiquées dans la grille de prix et du type de poste choisi.

Contrat d'une durée de 30 ans à compter de la mise en service du Port Lacustre.

A noter :

Le Client a la possibilité, tout au long du contrat, de transmettre ou louer son emplacement (sous conditions, notamment, tenant à la sécurité, à l'environnement du bassin et au type de bateau).

DÉROULEMENT DE LA DÉMARCHÉ POUR UNE RÉSERVATION

Signature du contrat de réservation

- Versement des frais de dossier
- Versement d'un acompte sur un compte séquestre
- Enregistrement officiel de la demande

Signature du contrat définitif par acte notarié

- Versement du second acompte sur le compte séquestre
- Attribution nominative d'une place numérotée

Dernière étape

- Versement du solde du prix
- Livraison du poste d'amarrage nominatif

Grille de prix de lancement pour un contrat de 30 ans*

VALEUR OCTOBRE 2012

Ces tarifs correspondent à des prix en euros (TVA à 19,60%)

Ces tarifs peuvent changer ultérieurement

Catégorie type de place	Longueur de la place	Largeur de la place	Prix partie fixe		Annuités**		Charges annuelles par place	Frais gestion annuels** TTC
			HT	TTC	HT	TTC		
Type 1*	8 m	2,80 m	36 000 €	43 056 €	2 350 €	2 810,60 €	incluses	500 €
Type 2*	10 m	3,30 m	50 000 €	59 800 €	2 650 €	3 169,40 €	incluses	500 €
Type 3*	11 m	3,70 m	55 000 €	65 780 €	2 850 €	3 408,60 €	incluses	500 €
Type 4*	10 m	3,30 m	75 000 €	89 700 €			1 100 €	

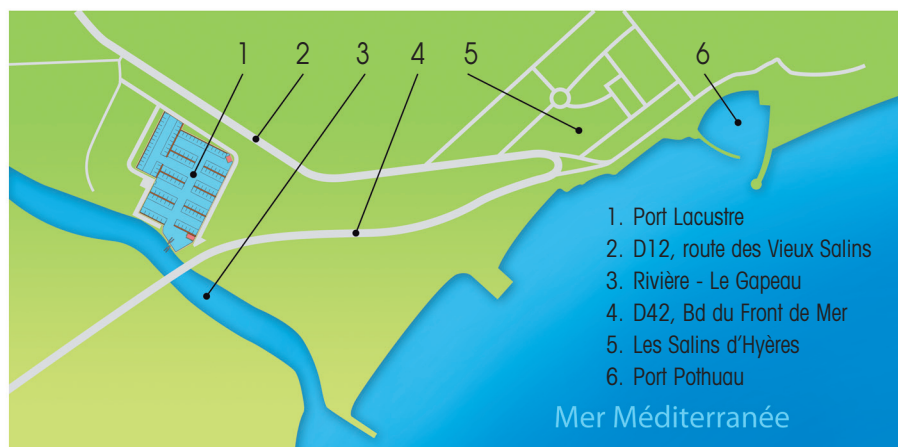
* Sous réserve de disponibilité de places

** Redevance révisée annuellement ou autres postes indiqués : + 2,5 % par an

*** Extension de la taille de la place possible pour la catégorie de type 1 :
prix extension de la taille à 10 m = 17 000 € TTC + annuité 10 m

- Frais de dossier de réservation (TTC) :2 392 €
- Acompte à la signature du contrat préliminaire de réservation quel que soit le type de place, versé sur compte séquestre :10 000 €
- Inscription sur liste d'attente (TTC) :250 €

Localisation du Port Lacustre



Plan du Port Lacustre



EX-O Méditerranée

SARL au capital de 200.000 €
 RCS Toulon 500 278 064

BP 90002 - 83401 Hyères cedex
 info@portlacustre.com



www.portlacustre.com



Hyères-les-Palmiers

est une ville aux multiples atouts avec son centre médiéval et ses quartiers Victoriens, la presque île de Giens et son double tombolo, les îles d'Or, un plan d'eau exceptionnel où l'on peut pratiquer la voile, les sports de glisse et la plongée, sans oublier ses plages de sable magnifiques...



Documents, visuels, dessins, schémas et photos non contractuels.